

Services en français dans les collèges communautaires du nord-est

Créer les programmes pour créer le besoin

Michel Surveillant

Number 33, Winter 1984–1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/43251ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Surveillant, M. (1984). Services en français dans les collèges communautaires du nord-est : créer les programmes pour créer le besoin. *Liaison*, (33), 52–52.

Services en français dans les collèges communautaires du nord-est

Créer les programmes pour créer le besoin

par
Michel Surveillant

Lors de la création du système collégial actuel, en 1968, le gouvernement ontarien n'a pas tenu compte — sauf au collège Algonquin, à Ottawa — de l'enseignement en langue française. Seize ans plus tard, les services et les programmes offerts en français dans les collèges communautaires sont très inégaux. Il relèvent toujours de l'acharnement des Comités consultatifs de langue française (CCLF), de l'efficacité des administrateurs francophones et, surtout, des opinions que partagent à ce sujet les dirigeants, souvent anglophones, de ces institutions.

Selon Alcide Gourd, doyen de la division de langue française du collège Cambrian à Sudbury, ce n'est que « lorsque le Conseil des gouverneurs et le président sont en faveur de la chose (le bilinguisme) que ça se fait. Il y a certains collèges où l'administration et le président sont réticents à donner des services aux francophones, donc il y a moins de services. » L'histoire des services en français dans les trois collèges communautaires du nord-est est un exemple parfait de la nécessité de cette compréhension de la part des administrateurs.

Au collège Canadore à North Bay, cette coopération n'existe pas. Selon certains professeurs qui veulent garder l'anonymat, toute poussée vers un bilinguisme plus évident fait face à un blocage systématique de la part des dirigeants. Le collège ne compte donc que quelques programmes de base dispensés en langue française. Au collège Northern, Denis Fortin, coordonnateur des programmes et des services en langue française avoue : « Heureusement que notre président a une bonne attitude face au bilinguisme. C'est pourquoi le collège Northern a fait tant de progrès. »

Et progrès il y a eu. C'est vers 1973, lorsque les directeurs des nouvelles écoles secondaires françaises en ont fait la demande, que les collèges ont commencé à créer des programmes en français. Mais selon Alcide Gourd, mettre sur pied des programmes en français, ce n'est pas comme d'en créer en anglais : « C'est un peu bizarre. Si on étudie le marketing, d'habitude on fait une étude des besoins et ensuite on produit pour combler ce besoin-là. Mais au niveau des études post-secondaires, il faut créer le programme et ensuite ce programme-là crée le besoin et les étudiants s'inscrivent. Faut avoir de l'audace pour mettre sur pied ces programmes ».

Établir une crédibilité

Mais l'audace est rapidement récompensée. Au collège Cambrian, seulement 25 des 75 programmes sont donnés en français. « Les étudiants francophones s'y inscrivent en bloc », d'affirmer monsieur Gourd. Denis Fortin, du collège Northern réitère : « La majorité des élèves des écoles françaises vont automatiquement et presque exclusivement dans les programmes français ». Selon lui, les étudiants sont de plus en plus portés vers des études en français parce que « nous avons établi notre crédibilité ».

La crédibilité pour des jeunes de 18 à 23 ans qui fréquentent les collèges communautaires, ça se traduit par des perspectives d'emplois. Dans les collèges du nord, il est notoire que les diplômés des programmes bilingues ou français trouvent plus facilement un emploi à la fin de leurs études. Selon Denis Fortin, « le placement est plus élevé chez nos diplômés. Si tu prends comme exemple 'administration des affaires', les francophones se placent avant nos élèves anglophones. En 'travail social' et en 'éducation des petits' où on dit qu'il y a surplus, nous ne réussissons pas à combler les besoins en français. »

L'enseignement en langue française dans les collèges communautaires du nord est donc un succès. Mais selon les responsables, il faudra encore plusieurs innovations si on veut répondre adéquatement aux besoins grandissants d'une population de plus en plus sophistiquée. Un problème se pose cependant. Jusqu'à présent, selon Alcide Gourd, « cette croissance (des services en français) a eu lieu dans une période de croissance générale au sein des collèges. S'il y avait eu une décroissance du nombre d'étudiants, je pense qu'il y aurait eu beaucoup plus de réticence. » Or le défi sera, pour ces administrateurs, de poursuivre l'élaboration de programmes de qualité lorsque les fonds diminuent et que chacun veut sa part du gâteau. Ils demeurent cependant optimistes.

L'optimisme de Denis Fortin s'appuie sur le fait qu'il croit le bilinguisme irréversible au collège Northern. « Tout se fait en français et en anglais : les affiches, l'annuaire, l'affichage des postes. C'est automatique maintenant. C'est un fait accompli que tu ne peux pas faire des choses unilingues. Cela a pris du temps. Il y en a encore qui sont amers un peu, mais maintenant c'est dans les archives ». Pour Alcide Gourd, c'est la nature même des collèges qui est garante du développement des services en français. « Je pense que les collèges sont assez ouverts. Lorsqu'on a identifié un réel besoin, ils sont assez ouverts à ça, que ce soit pour les francophones, les autochtones, les handicapés, ça les collèges sont habitués à ça, sensibles à ça ».

Ces visions optimistes de l'avenir de l'enseignement en français au sein des collèges communautaires proviennent cependant de deux administrateurs privilégiés. Ils œuvrent avec des conseils de gouverneurs, avec des présidents qui respectent leurs aspirations, qui appuient leurs initiatives.

MICHEL SURVEILLANT est le pseudonyme d'un journaliste-pigiste du nord de l'Ontario